



## **Avis au public et à la communauté juridique**

Le Premier ministre a annoncé que le lundi 19 septembre sera un jour férié unique pour la fonction publique fédérale qui coïncidera avec les funérailles de la reine Elizabeth II et la fin de la période officielle de deuil au Canada.

Cela signifie que la Cour canadienne de l'impôt et ses bureaux seront fermés le lundi 19 septembre.

Ce jour férié unique aura également une incidence sur le calendrier des audiences, comme suit :

- Si une affaire devait commencer et se terminer le lundi, ou si le lundi était le dernier jour d'une affaire en cours, l'audience sera reportée et aura la priorité pour le report.
- Si une affaire devait être entendue le lundi 19 septembre et se poursuivre pendant un ou plusieurs jours immédiatement après, le premier jour d'audience de l'affaire la semaine prochaine sera le mardi 20 septembre et l'audience se poursuivra pendant les autres jours prévus. Le juge qui présidera l'audience aura toute latitude pour décider de poursuivre l'audience le vendredi 23 septembre, si l'audience n'est pas terminée à la fin de la journée du jeudi 22 septembre.
- Si une affaire entendue entre le 20 et le 23 septembre nécessite une audience supplémentaire au-delà du 23 septembre, le greffe donnera la priorité à la programmation de cette audience.

Le greffe communiquera avec toutes les parties concernées pour les informer du report de l'audience et discuter des nouvelles dates, le cas échéant. Veuillez contacter le greffe de la Cour au 1-800-927-5499 pour toute question.

Signé ce 13<sup>e</sup> jour de septembre 2022.

*(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)*

Eugene P. Rossiter  
Juge en chef